

MASTER MENTION PATRIMOINE ET MUSÉES

**PARCOURS GESTION DES PATRIMOINES ARCHITECTURAUX, ARTISTIQUES ET CULTURELS**

**Semestre 7**

**UE 7 INSTITUTIONS CULTURELLES ET LEGISLATION**

**3 crédits ECTS**

Volume horaire

Cours Magistral : 18h

Travaux Dirigés : 18h

## Organisation de la culture et du patrimoine

### 0 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 9h

Cours Magistral : 9h

### Modalités de contrôle des connaissances

---

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Dossier		100%	

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	

## Droit du patrimoine

### 0 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 9h

Cours Magistral : 9h

### Modalités de contrôle des connaissances

---

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	